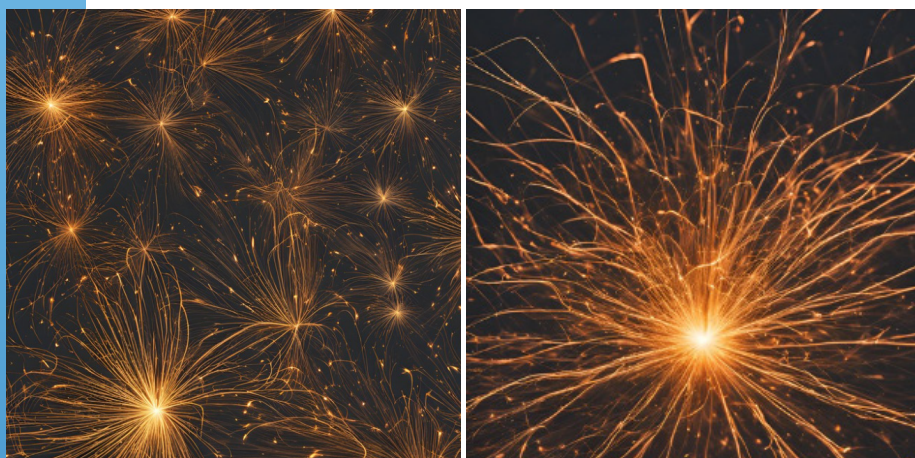


Les nouvelles ETI de 2008 à 2018

Stephen Dossou
Pierre Fleckinger
Antoine Prévet



Cette lettre étudie le passage PME - ETI entre 2008 et 2018. Les principaux résultats de l'analyse montrent que :

1. Sur la période, en moyenne 350 PME deviennent ETI chaque année. L'augmentation annuelle nette due au changement de catégorie entre ETI et PME n'est cependant que de 170 en moyenne par an.
2. Les services marchands et le commerce sont responsables du plus grand nombre de création nette d'ETI.
3. Seules 49 % des entrées dans la catégorie ETI proviennent du passage du seuil de 250 employés, l'autre moitié provenant du dépassement du seuil de chiffre d'affaires ou des actifs.
4. Les entreprises franchissant la barre des 250 employés reposent davantage sur la croissance organique que sur la croissance externe.

De la Startup Nation au Mittelstand français

Au cours de la dernière décennie, l'attention accordée aux startups par les pouvoirs publics s'est étendue aux PME en croissance, avec l'espoir de constituer un Mittelstand à la française.

Incarné par les Entreprises à Taille Intermédiaire, le Mittelstand français est moins étendu qu'en Allemagne, en Italie ou au Royaume-Uni . Pour en faciliter le développement, la France a mis en place les programmes « stratégie Nation ETI » et « ETIncelles » , en janvier 2020 et en novembre 2023 respectivement.

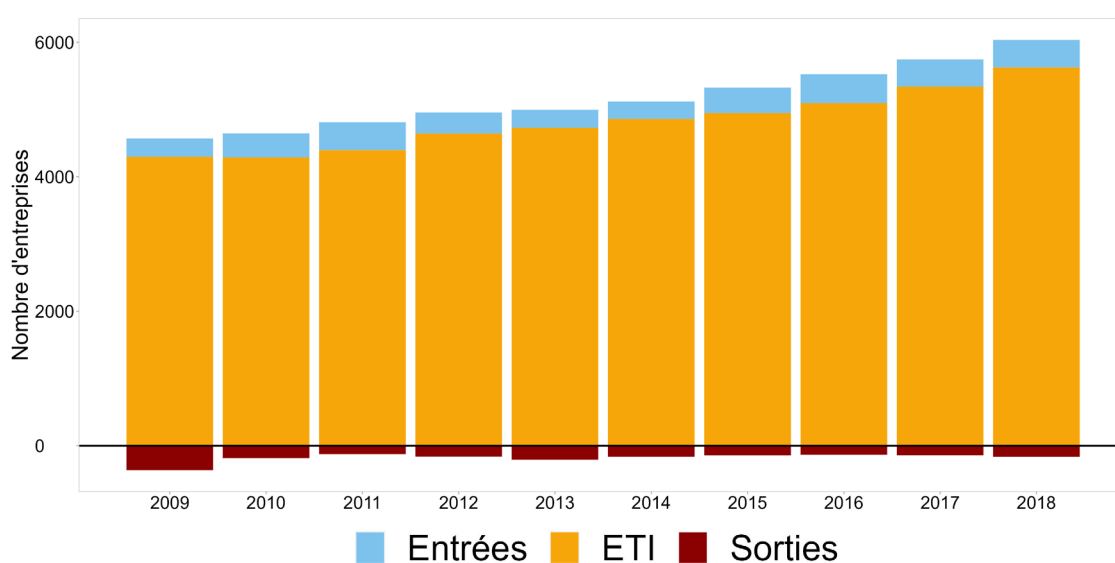
Mobilisant des données inédites de l'INSEE, l'objet de cette lettre est d'identifier toutes les PME qui sont devenues des ETI entre 2008 et 2018, en déterminer les caractéristiques et les trajectoires, afin de mettre en évidence les leviers qui facilitent ce passage.

De plus en plus de PME deviennent des ETI

Les passages de PME à ETI peuvent être ascendants (de PME vers ETI) ou descendants (d'ETI à PME). Par convention, nous appellerons les premiers « entrées » dans la catégorie ETI et les seconds « sorties » de la catégories ETI. Le nombre de passages nets est la différence entre les entrées et les sorties.

Comme le montre la figure 1, les nouvelles ETI représentent en moyenne chaque année 7 % de l'ensemble des ETI. De plus, à l'exception de l'année 2009, les entrées (354 en moyenne) sont plus nombreuses sur la période que les sorties (183 en moyenne, soit 48 % de moins), ce qui permet une croissance soutenue de la catégorie ETI.

Figure 1 : Transitions PME-ETI et ETI-PME, 2008-2028



Source : Insee, Base longitudinale des entreprises et de l'emploi

2

Par ailleurs, les entrées sont plus nombreuses en seconde moitié (377 en moyenne entre 2014 et 2018) qu'en première moitié de période (325 en moyenne entre 2009 et 2013).

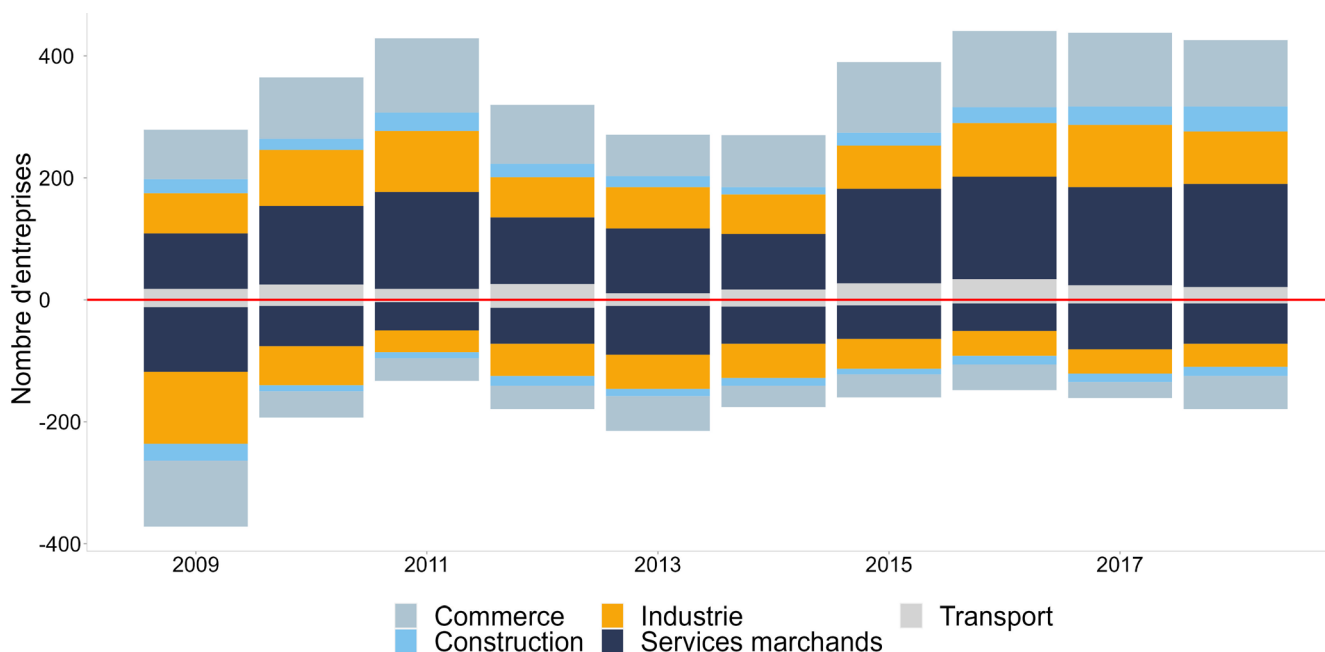
Les sorties sont, quant à elles, plus nombreuses en première moitié de période (209 en moyenne entre 2009 et 2013), suite à la crise financière mondiale, qu'en seconde moitié (151 en moyenne entre 2014 et 2018).

La conjonction de ces deux phénomènes implique une augmentation forte des passages « nets » en seconde période.

Dynamisme des services marchands et du commerce, difficultés relatives de l'industrie

Les secteurs des services marchands et du commerce s'illustrent par leur dynamisme. En effet, le secteur des services marchands est responsable, sur l'ensemble de la période, de 36 % des entrées, de 34 % des sorties et de 40 % des entrées nettes ; le secteur du commerce, de 28 % des entrées, de 25 % des sorties et de 32 % des entrées nettes (voir tableau 1 et figure 2). L'industrie ne représente que 5 % des entrées nettes. Ce qui s'explique par un nombre de sorties beaucoup plus important dans ce secteur, relativement aux entrées.

Figure 2 : Transitions par secteur



Source : Insee, Base longitudinale des entreprises et de l'emploi

Cette grande volatilité fait apparaître l'importance non seulement de faciliter l'entrée, mais aussi d'accompagner le maintien dans la catégorie pour augmenter le nombre total d'ETI.

Tableau 1 : Entrées et sorties agrégées de la catégorie ETI par secteur (2008-2018)

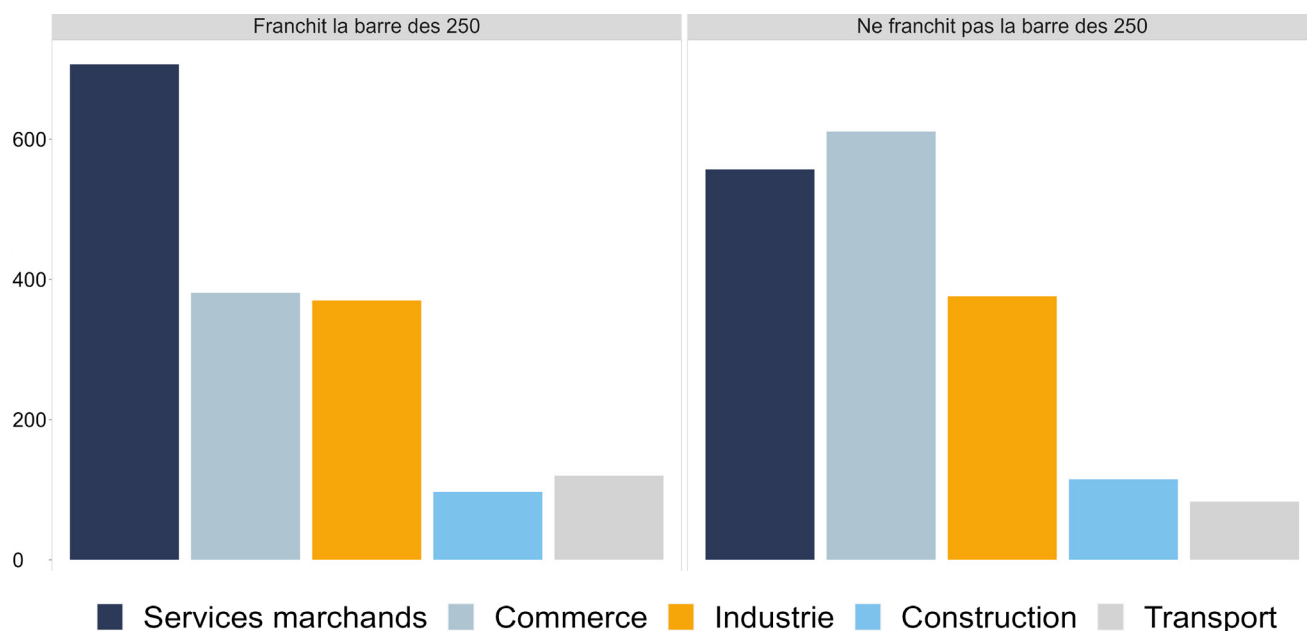
Secteur	Entrées	Sorties	Passages nets (Entrées - Sorties)
Services marchands	1334	655	679
Commerce	1025	478	547
Industrie	801	548	253
Transport	220	87	133
Construction	241	140	101

Source : Insee, Base longitudinale des entreprises et de l'emploi

51 % des nouvelles ETI ont moins de 250 employés

Il est important de noter que 51 % des entreprises qui réalisent le passage de PME à ETI sur la période ne franchissent pas la barre des 250 employés. Elles deviennent ETI du fait de leur chiffre d'affaires ou de leur total de bilan élevé. La figure 3 permet de constater que tous les secteurs comptent à la fois des entreprises qui franchissent ou non la barre des 250. D'une part, le secteur des services marchands représente 41 % des entreprises qui franchissent la barre des 250 employés sur la période. D'autre part, le secteur du commerce et le secteur des services marchands représentent respectivement 34 % et 32 % des entreprises qui ne franchissent pas la barre des 250 employés.

Figure 3 : Les nouvelles ETI et la barre des 250 employés



Source : Insee, Base longitudinale des entreprises et de l'emploi

4

Les entreprises franchissant la barre des 250 employés reposent davantage sur la croissance organique

Selon qu'elles franchissent ou non la barre des 250 employés, les nouvelles ETI connaissent des processus de croissance différenciés. Comme l'indique le tableau 2, la croissance organique représente 31 % de la création d'emploi totale des entreprises qui franchissent la barre sur la période alors que la croissance des autres nouvelles ETI est essentiellement externe.

Tableau 2 : Décomposition par processus de croissance des nouvelles ETI qui franchissent ou non la barre des 250 employés

Processus de création d'emplois	Franchit la barre des 250	Ne franchit pas la barre des 250
Croissance organique agrégée	130 991	-53 967
Croissance externe agrégée	290 282	116 017

Source : Insee, Base longitudinale des entreprises et de l'emploi

Ainsi, non seulement la définition multidimensionnelle de la catégorie ETI est une source d'ambiguïté pour l'évaluation de l'impact sur l'emploi des nouvelles ETI, mais l'accroissement de l'effectif salarié est également un indicateur biaisé de la participation à la création d'emploi, étant donnée l'hétérogénéité des processus de croissance.

Contrairement à la croissance organique, la croissance externe n'est pas créatrice d'emploi à court terme, mais elle a en revanche l'avantage de pouvoir constituer plus rapidement des entreprises plus solides, et qui pourront devenir des ETI pérennes. Il nous semble primordial à l'avenir d'analyser plus en détail les effets de réallocation d'emplois associés à la croissance externe, et les arbitrages au niveau agrégé entre les deux types de croissance, dont la valeur sur le plan individuel pour les entreprises concernées et la valeur économique collective peuvent différer.